



Politique de responsabilité sociétale de la RCTA

La France est, en 2021, le pays hôte de la 43^{ème} Réunion consultative du Traité sur l'Antarctique (RCTA), à laquelle sont conviés des représentants de 54 États (29 Parties consultatives, 25 Parties non consultatives) ainsi que des observateurs et des experts. Les RCTA ont lieu chaque année pour permettre aux Etats parties de prendre des mesures visant à assurer le respect des principes et la poursuite des objectifs du Traité. Elles accueillent traditionnellement près de 400 délégués.

Compte tenu de la situation sanitaire mondiale liée à la pandémie COVID-19, il est prévu que cette réunion se tienne à distance, à l'aide d'une plateforme de visioconférence, du 14 au 24 juin 2021. L'utilisation des locaux de la Maison de la Mutualité à Paris est cependant maintenue pour assurer le soutien organisationnel et logistique de la RCTA.

Le Secrétariat Général de la Réunion consultative du Traité sur l'Antarctique (SG RCTA) est chargé de préparer et de coordonner l'organisation de la 43^{ème} RCTA. Il a pour objectif d'offrir les meilleures conditions d'accueil et de travail, pour satisfaire les participants à la réunion et favoriser l'efficacité de leurs travaux, tout en tenant compte des enjeux de développement durable.

Le Secrétariat Général de la RCTA doit relever deux défis : proposer un cadre qui recueille le consensus des parties impliquées et assurer le passage en mode virtuel avec le moins d'impact négatif possible sur le déroulement de la RCTA, c'est-à-dire qui permette de réaliser le programme de travail fixé en commun par les Etats parties dans les meilleures conditions techniques. Il doit s'assurer que l'organisation de cette réunion internationale soit une réussite pour la France.

Engagé dans une démarche d'organisation responsable de la réunion, le SG RCTA vise la certification ISO 20121 - système de management responsable des événements, et la labellisation « Evènement Egalité » de l'AFNOR. Il organise la collaboration entre ses équipes et ses partenaires afin de mettre en œuvre cette politique de responsabilité sociétale.

Le périmètre du système de management responsable de la réunion est le suivant :

- La Réunion consultative du 14 juin au 24 juin 2021 incluant les phases de montage et de démontage :
 - En présentiel à la Maison de la Mutualité
 - En visio-conférence sur la plateforme dédiée

- Les expositions photographiques qui auront lieu en marge de la RCTA, pour sensibiliser le public :
 - Sur les grilles du ministère à Convention et au Quai d'Orsay et qui s'étendront à la Maison des Océans à Paris à compter de juin 2021
 - Dans une vingtaine de grandes villes françaises, sur la place des Hôtels de ville à compter du 23 juin

Le Secrétariat Général de la RCTA ambitionne de répondre aux objectifs responsables suivants :

- **Accueillir dans les meilleures conditions la RCTA en assurant :**
 - La promotion des valeurs du Traité ;
 - La reconnaissance de la capacité de la France à organiser avec succès cet événement international ;
 - La mise en valeur du savoir-faire des opérateurs français.
- **Accompagner le passage d'une réunion physique à une réunion virtuelle :**
 - En limitant la pression que fait peser ce changement sur l'ensemble des parties prenantes, notamment par l'adaptation des horaires pour favoriser l'inclusion de tous les pays ;
 - En veillant aux bonnes conditions de travail à la Maison de la Mutualité dans le cadre de l'organisation et du déroulement de la RCTA.
- **Sensibiliser le grand public et notamment la jeunesse au sujet de l'Antarctique, sa gouvernance et du rôle de la France comme acteur de la recherche polaire ;**
- **Veiller à la mise en œuvre d'une politique générale d'égalité Femmes / Hommes, en assurant sa promotion auprès des parties intéressées, notamment les prestataires ;**
- **Limiter l'empreinte environnementale de la réunion par des actions autour du numérique responsable :**
 - En impliquant les prestataires et en s'appuyant sur leur compétence technique ;
 - En sensibilisant les équipes et les participants aux éco-gestes numériques.
- **Acheter responsable :**
 - En optimisant le budget et les moyens déployés ;
 - En incitant les fournisseurs, notamment sur le site de travail en présentiel (Maison de la Mutualité), à mettre en œuvre les protocoles sanitaires en vigueur et autres pratiques responsables ;

- En invitant à inclure dans les marchés des clauses spécifiques « numérique responsable » en interne comme auprès de nos partenaires.

Je m'engage à déployer les moyens et offrir tout mon soutien pour appuyer les équipes et les prestataires afin de respecter et mettre en œuvre cette politique. J'invite tout acteur de notre écosystème à s'associer à travers ses activités à cette démarche, pour assurer la réussite de la 43ème Réunion consultative du Traité sur l'Antarctique dans le respect de la responsabilité sociétale et de l'environnement.

21/05/2021



Caroline KRAJKA

Secrétaire générale de la Réunion consultative du Traité sur l'Antarctique